

## POUR TOUT ÉLÈVE :

- 1 code Ephoto agréé « ANTS » et une photo d'identité
- 1 photocopie (recto/verso) : carte d'identité ou passeport ou carte de séjour
- 1 photocopie : justificatif de domicile de - de 6 mois (facture : téléphone ou électricité ou eau) ⚠ pas de contrat
- 1 attestation d'hébergement **co-signée** par l'hébergeant et l'hébergé
- 1 photocopie (recto/verso) : carte d'identité ou passeport de l'hébergeant
- 1 photocopie : certificat individuel de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté (pour les 18-25 ans)
- 1 photocopie : ASSR2 (collège : 3<sup>ème</sup>) ou ASR (GRETA) ou attestation sur l'honneur de perte
- 1 photocopie : permis déjà obtenu (BSR/AM/A1/A2/A/BEA)

## POUR TOUT ÉLÈVE MINEUR :

- 1 photocopie (recto/verso) : carte d'identité ou passeport du représentant légal
- 1 attestation d'hébergement **co-signée** par le représentant légal et le mineur
- 1 photocopie : livret de famille (si nom de famille différent)
- 1 photocopie : attestation de recensement (pour les 16-17 ans)
- 1 photocopie : attestation de convocation à la JDC (pour les 17-18 ans)